

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 20 MARS 2009



Etaient présents :

- Mme CONSTANT – Mme MARRON – M. GALLIOT –
- M. MILLET, Directeur de la Fédération Départementale
- M. SORBIER – M. POSTIFFERI (commissaire aux comptes et expert comptable)
- M. LEROY, Directeur de la MF
- Les parents d'élèves et l'équipe

Absent excusé : M. BILLON Président de la Fédération Régionale

Ouverture de l'AG par Mme CONSTANT qui souhaite la bienvenue à l'Assemblée. M. GALLIOT donne lecture du procès verbal de l'assemblée générale du 29.02.2008, voté et approuvé à l'unanimité

- Mme BONIFAY et Mme NOEUF COUR, formatrices présentent le rapport d'activités, qui est voté à l'unanimité.

Intervention de deux jeunes sur leur vie à la Maison Familiale et projection d'un film sur les élèves en stage

-Mme CONSTANT présente le bilan et compte de résultat qui sont votés à l'unanimité.

-M. SORBIER, en tant que commissaire aux comptes donne le résultat de son audit : il n'a constaté aucune anomalie et les comptes sont réguliers et sincères.

Après avoir entendu le rapport financier et le rapport du commissaire aux Comptes, nous allons procéder aux votes des résolutions.

Résolution n°1

L'assemblée Générale ordinaire après avoir entendu la lecture du rapport financier approuve les comptes arrêtés le 31/12/08 tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans les comptes et résumés dans ce rapport.

En conséquence elle donne quitus à la Présidence de sa gestion pour l'exercice clos le 31/12/08. Cette résolution est mise au vote

Résolution adoptée à l'unanimité

Résolution n°2

Conformément à la proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire constate que les comptes de l'exercice font apparaître un résultat déficitaire de 65.227.21 €, lesquels sont affectés au poste report à nouveau. Cette résolution est mise au vote

Résolution adoptée à l'unanimité

Résolution n°3

Conformément à la proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire après avoir entendu lecture du Budget prévisionnel de l'exercice du 1^{er} janvier 2009 au 31 décembre 2009 entérine cette résolution qui est mise au vote.

Résolution adoptée à l'unanimité

Résolution n°4

Conformément à la proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer le montant de l'adhésion à l'association à 30 €. Cette résolution est mise au vote.

Résolution adoptée à l'unanimité

Mme CONSTANT propose à l'assemblée les nouveaux membres du conseil d'administration :

- sont démissionnaires : M. BOUVIER – M. GAUTIER
- sont sortants et rééligibles : Mme CONSTANT – M. EMERIEAU – M. GALLIOT

Sont proposés pour le nouveau Conseil d'Administration 2009 :

- Mme CONSTANT – Mme MARRON – Mme MARCEL – M. CORON – M. EMERIEAU – M. GALLIOT – M. HERVIER – M. HUSSEIN – M. DESMERO – M. WEIRBACK – M. GARCIA – Mme BIENFAIT Catherine – M. OLMOS Lionel – M. MERLAND Philippe – Mme TASSE Danielle – M. AGNEL Michel – Mme ANNE Armelle

Le nouveau conseil est élu à l'unanimité.

Mme CONSTANT présente son rapport moral et remercie toute l'équipe de son travail ainsi que les familles présentes à cette assemblée.

La Présidente

Le Trésorier